



Pierre-louis tettamanti <pierre-louis.tettamanti@dune-energie.fr>

Demande d'autorisation de collecte de données auprès d'ENEDIS

ZL Fusion <zlfusion@yahoo.com>

13 juillet 2023 à 16:26

À : Pierre-louis tettamanti <pierre-louis.tettamanti@dune-energie.fr>

Bon pour accord

Le vendredi 23 juin 2023 à 15:54:09 UTC+2, Pierre-louis tettamanti <pierre-louis.tettamanti@dune-energie.fr> a écrit :

Suite à notre échange téléphonique, veuillez trouver ci-dessous la demande d'ACD dont je vous ai parlé.

Pour rappel, notre étude ne vous engage à rien et ne vous coûtera rien.

En application du code de l'énergie et en vue de la préparation d'offres de fourniture d'électricité par nos fournisseurs partenaires, merci de me confirmer votre autorisation à notre cabinet et à nos fournisseurs partenaires pour accéder auprès du gestionnaire de réseau ENEDIS aux données techniques (consommation annuelle de référence, courbe de charge, etc...) associées au(x) PDL :

-30000750993576

Relatif au SIREN :

-883089864

Pour cela, il vous suffit de m'adresser en réponse à ce mail la mention

"BON POUR ACCORD"

Cette autorisation restera en vigueur pour une durée de douze mois conformément à la loi française.

Dans l'attente de votre retour, je vous présente mes salutations distinguées.
Cordialement,

Pierre-Louis TETTAMANTI
Consultant en Énergie

pierre-louis.tettamanti@dune-energie.fr

07.57.90.34.09

www.dune-energie.fr

